

L'aluminium du Québec souffre peu de la crise

LISA BINSSE

La crise financière qui secoue les marchés boursiers du monde aura peu d'impact sur les exportations de l'industrie de l'aluminium du Québec, d'une valeur de 4,6 milliards de dollars en 1997, parce que l'essentiel des livraisons outre-frontières va aux États-Unis où l'économie demeure forte.

Christian L. Van Houtte, président de l'Association de l'aluminium du Canada, ajoute que même si l'économie américaine ralentit, le Québec a toujours un avantage en raison des coûts de production peu élevés, de la proximité des marchés, de l'efficacité de ses usines et d'un huard faible par rapport au billet vert.

M. Van Houtte, qui connaît bien cette industrie, serait étonné si la crise, qui a fait chuter le prix des matières premières dont l'aluminium, occasionne des fermetures d'usines au Québec. Malgré le dumping russe et les récessions passées, « on n'a jamais fermé d'usine. On est efficace. On est parmi ceux qui ont les meilleurs coûts de production au monde. » Au plus, la production sera réduite.

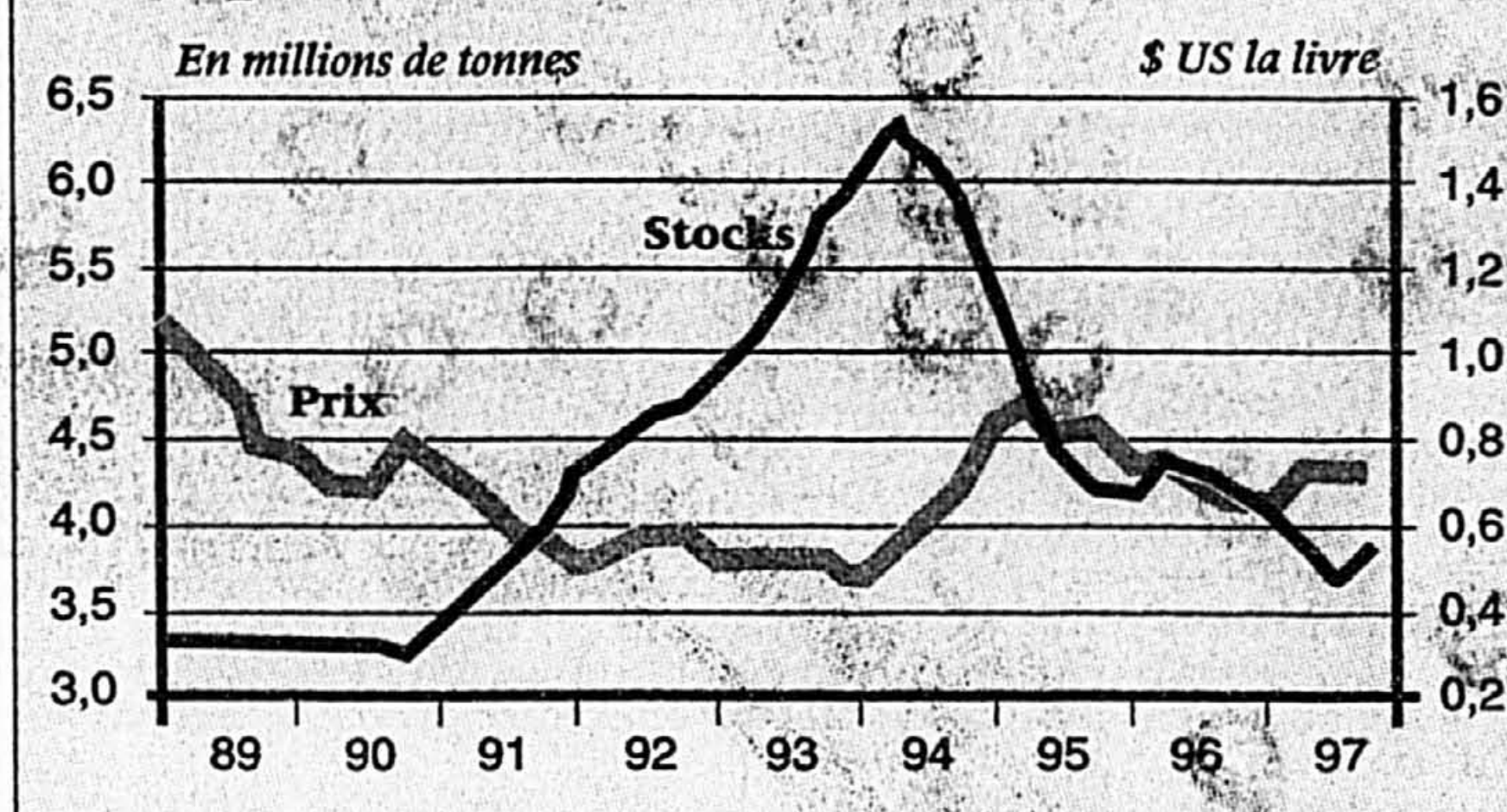
Le bas prix de l'aluminium —

environ 58 cents US la livre cette semaine — aura un impact sur la valeur des exportations mais pas sur le volume. En 1997, le prix moyen était de 68 cents US. Les données de 1998 ne sont pas encore disponibles, mais la première partie de l'année n'a pas été mauvaise, dit-il. Pour l'ensemble de l'année, les exportations seront légèrement inférieures à 1997 en valeur, mais de peu.

Les exportations d'aluminium étaient au deuxième rang des exportations québécoises, selon une récente étude de la firme Secor sur les retombées de cette industrie. Depuis 1991, la valeur des exportations de la production québécoise a plus que doublé.

En volume, les exportations canadiennes devraient se maintenir cette année à un niveau semblable à

Stocks totaux et prix de l'aluminium



Infographie La Presse

celui de 1997, soit presque 1,9 million de tonnes, dont 1,4 million de tonnes ont pris le chemin des États-Unis. La production totale était de 2,3 millions de tonnes.

La production des dix alumineries au Québec était de 2 millions de tonnes, 89 % de la production canadienne et 10 % de la produc-

tion mondiale. Les livraisons de l'industrie québécoise atteignaient 6,5 milliards \$ et étaient au premier rang des principales industries du secteur manufacturier l'an dernier.

La tendance du prix est à la baisse et à 60 cents US la livre, certains producteurs mondiaux vont peut-être perdre de l'argent, dit M.

Van Houtte. Au Québec et au Canada, aucun producteur ne se trouvera dans cette situation puisque le coût moyen de production au pays se situe à environ 51 ou 52 cents US la livre.

Certains producteurs mondiaux, avant d'opter pour une fermeture, devront prendre en compte leur production et les coûts d'arrêt et de démarrage d'une usine. Ils jugeront peut-être préférable de stocker. Le Québec et l'Australie, ayant tous deux de bas coûts de production, seront les derniers à réagir.

M. Van Houtte s'explique mal pourquoi le prix du métal blanc dégringole. Les inventaires rapportés sont normaux et les données fondamentales de l'industrie sont encore relativement bonnes. L'économie américaine marche encore à plein régime et, en Europe, elle reprend son souffle. Il attribue la baisse de prix au ralentissement en Asie et à une certaine spéculation.

La croissance de la demande mondiale a fléchi, passant de 3 % à 2,5 %. Elle devrait se maintenir à cette hauteur en 1999.

CETTE SEMAINE

La vague de fusions frappe tous azimuts

La vague de fusions et acquisitions qui déferle sur l'Amérique du Nord n'est pas prête de se briser. Apparemment, aucune industrie n'échappe à ce courant de fonds et, s'il faut en croire les dernières expériences, d'autres entreprises pourraient bien plonger ensemble dans les prochaines semaines sinon les prochains jours.

En annonçant leur projet de regroupement vendredi, Provigo et Loblaw ont insisté sur la nécessité d'agir rapidement avant d'être submergé par la vague. Face à l'offre d'achat de Sobeys sur le Groupe Oshawa (IGA et Boni, au Québec), ces fiers épiciers craignaient d'être isolés dans leur coin et ont hâté le processus. Ce même jour, la Caisse de dépôt et placement du Québec, lançait elle-même, par l'intermédiaire de sa filiale immobilière Ivanhoe, une offre d'achat qui pourrait porter sa participation dans Centres commerciaux Cambridge à un niveau correspondant au contrôle.

Simple coïncidence, dit la Caisse, qui tient d'autre part suffisamment d'actions de Provigo pour empêcher la fusion avec Loblaw selon les conditions établies. En d'autres temps, la Caisse s'était portée à la défense de Provigo convoitée par la banque d'affaires Blackstone de New York comme elle avait bloqué la vente de Steinberg à Loblaw. Autres temps, autres mœurs. Même la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui jadis se courrouçait à l'idée même d'une concentration de la presse, ne trouvait rien à redire de l'achat de Media Sun par Torstar, considérant qu'il s'agissait d'une manœuvre défensive contre Southam qui a donné naissance à un nouveau quotidien anglophone.

La vague de fusions et acquisitions frappe tous azimuts. Côté institutions financières, les banques Royale et de Montréal comme la CIBC et la T-D souhaitent fusionner après avoir chacune étendu sa domination sur ce qui étaient les quatre piliers traditionnels de la finance. Côté cour, le distributeur de pièces automobiles UAP est en passe de passer complètement en main américaine. Et on peut regarder ainsi dans toutes les directions. Rares sont les secteurs qui réussissent à surfer sur la vague de la consolidation.

Paul Durivage



Richard Dupaul

Petro-Canada a connu une année passablement difficile jusqu'ici avec les problèmes de démarrage de Hibernia, son alliance ratée avec Ultramar, et, surtout, la chute du prix du pétrole et... de l'action de l'entreprise.

Depuis un an, le prix de l'or noir a plongé d'environ 30 % aux alentours de 14 \$ US le baril (pour le West Texas Intermediate), l'un des seuils les plus bas des 20 dernières années.

La grosse machine de Petro-Canada n'est pas la seule à tousoter à cause de la faiblesse des prix du brut. Tout le secteur pétrolier est en panne en Bourse. Le sous-indice des sociétés pétrolières à la Bourse de Toronto accuse un repli d'environ 30 % depuis son sommet atteint en octobre 1987.

Les résultats du troisième trimestre de Petro-Canada témoignent d'ailleurs des problèmes de l'industrie.

Le bénéfice net de la société de Calgary a chuté de 80 %, passant de 73 millions (27 cents par action) pour la même période l'an passé, à 15 millions (6 cents par action). Dans les activités en amont, Petro-Canada affiche une perte de quatre millions comparativement à un profit de 24 millions l'an dernier.

De plus, la société a été impliquée dans une guerre de prix de l'essence dans l'Ouest canadien, ce qui a contribué à faire chuter de 26 % les profits de ses activités de commercialisation et de raffinage à 52 millions.

Dans l'ensemble, les revenus de l'ancienne société de la Couronne ont reculé de 17 % à 1,2 milliard et les fonds autogénérés de la société (une mesure importante de la performance des sociétés pétro-

PROFIL BOURSIER

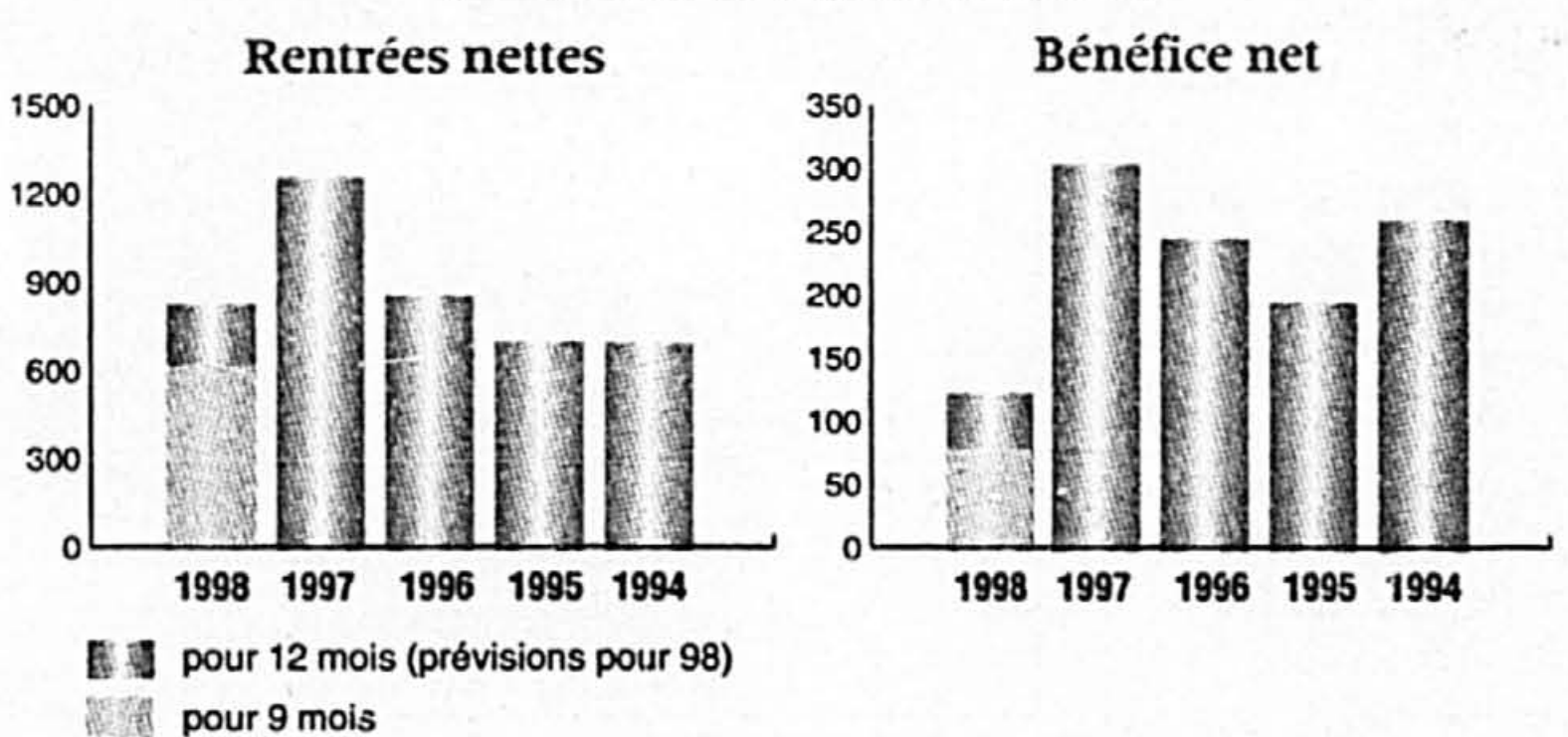
Le moteur tousse



Activités : Petro-Canada est l'une des plus importantes sociétés pétrolières et gazières au Canada; elle oeuvre autant dans les secteurs en amont (exploration et production) que dans le secteur d'aval (raffinage et commercialisation)
Défis : avec ses partenaires, la société veut augmenter la production pétrolière à Hibernia, mettre en marche Terra Nova et rehausser sa production gazière pour profiter des conditions favorables sur ce marché.
Siège social : Calgary

Rétrospective financière

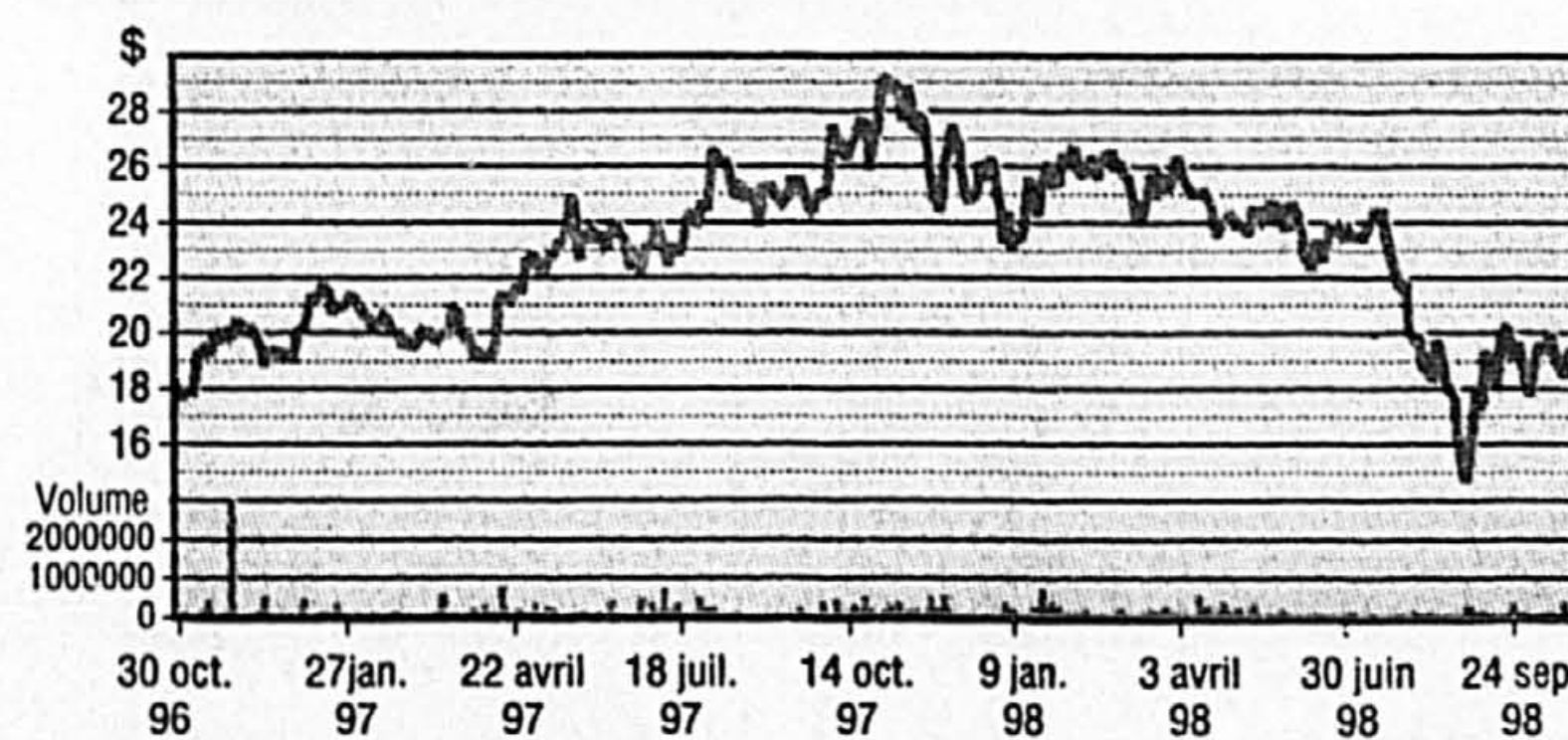
(résultats en millions \$ sauf le bénéfice par action)



	1998	1997	1996	1995	1994
Revenus :	3768*	6096	5607	4820	4758
Bénéfice net par action :	0,28*	1,13	0,94	0,79	1,06

* Prévisions de la firme FirstEnergy Capital

Capitalisation boursière : plus de 5,2 milliards
Actif (au 31-12-97) : 8,3 milliards \$
Avoir net (au 31-12-97) : 3,9 milliards
Dette à long terme (au 31-12-97) : 1,5 milliards



Infographie La Presse

lières) ont fondu de 37 % à 174 millions.

Face à des résultats aussi faibles, Petro Canada a récemment annoncé qu'elle réduira ses inves-

tissements de 300 millions à environ 900 millions au cours des deux prochaines années pour se concentrer sur ses projets les plus prometteurs.

Malgré tout, les milieux financiers estiment que « Petrocan » demeure l'une des sociétés pétrolières intégrées offrant le meilleur potentiel de croissance à moyen et à la long terme.

Avec sa production prévue de pétrole et de gaz au cours des dix prochaines années, découlant notamment des projets Hibernia et Terra-Nova, dans les Grands Bancs de Terre-Neuve, Petro-Canada « offre une protection aux investisseurs contre les effets des prix dégonflés du pétrole », affirme la firme Scotia McLeod dans une nouvelle étude.

Petro Canada est l'un des quatre partenaires d'Hibernia, avec une participation de 20 %. Le projet a connu certains problèmes de démarrage à cause d'ennuis techniques, mais ceux-ci semblent sur le point d'être réglés, affirment les experts.

La quote-part de Petro-Canada de la production d'Hibernia a d'ailleurs grimpé à 17 000 barils par jour au troisième trimestre de 1998 par rapport à seulement 7200 barils par jour au trimestre précédent.

Pour les partenaires d'Hibernia, le défi au cours des deux prochaines années sera d'augmenter la production.

Pour la durée de vie du gisement pétrolier, Petro-Canada évalue le coût total de production d'Hibernia à 12,95 \$ US le baril. Cela inclut une part de 8,80 \$ US pour les coûts reliés à la découverte et au développement du projet. En excluant ces éléments, le coût marginal d'un baril de pétrole produit à Hibernia s'établit donc à 4,15 \$ US, ce qui est plus élevé que la moyenne des producteurs de la Mer du Nord, selon Scotia McLeod. Toutefois, ces coûts sont appelés à baisser de moitié lorsque que la plate-forme fonctionnera à plein régime, ajoute la firme.

Selon M. Brian Dutton, analyste pour Bunting Warburg, la quote-part de Petro-Canada devrait atteindre 27 000 barils par jour au début de l'an prochain et 30 000 barils par jour à la fin de 1999, ce qui se reflétera favorablement sur les bénéfices de l'entreprise.

Petro-Canada détient également une participation de 29 % dans Terra Nova, le deuxième projet d'envergure des Grands Bancs.

Voir en LE MOTEUR

B7

Le point de départ d'un voyage rentable

Perfect Drive™ de Budget, inscription gratuite, journées de location gratuites, du plaisir à tout coup.

PERFECT DRIVE

Réservations : appelez votre agent de voyages ou chez Budget au 1 800 268-8970.

Renseignements sur notre site web : www.drivebudget.com

Les journées de location gratuites comprennent les frais de location seulement. Certaines restrictions s'appliquent. Modalités complètes à la page 10.

Budget

Secteur de l'automobile

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Montréal: la victoire de la division

Le miracle Bourque a eu lieu. Il y a un an, 60 % des Montréalais souhaitaient sa démission. Au printemps dernier, à peine 13 % des électeurs lui accordaient leur appui. Il aura suffi de deux saisons pour permettre à Pierre Bourque d'accomplir un spectaculaire résurrection et d'être réélu pour un deuxième mandat à la mairie de Montréal.

Il n'est pas facile d'expliquer cette remontée qui aura permis à M. Bourque de récolter pas loin de 45 % des voix et de faire élire un conseil largement majoritaire, malgré le scepticisme — le mot est faible — dont les médias et une bonne partie de l'élite montréalaise font preuve à son endroit.



Agnès Gruda
agruda@lapresse.ca

Mais justement : la force de M. Bourque réside peut-être en bonne partie dans sa capacité à faire abstraction de ce que disent et écrivent les « faiseurs d'opinion », pour s'adresser plutôt à l'électeur directement et sans filtre médiatique.

Il a gagné ses votes quasiment un par un, en quadrillant systématiquement la ville et en serrant des multitudes de mains. M. Bourque n'est pas un grand tribun. Mais dans la rue, dans les centres d'accueil ou les HLM, il réussit à exercer un attrait indéniable. Les résultats d'hier montrent que la chimie a opéré. Et que de nombreux électeurs ont moins besoin de grands discours que d'un lien direct avec les politiciens. Une leçon à retenir.

M. Bourque a aussi tiré parti de la relative vitalité économique de Montréal dont il s'est attribué généreusement le mérite. Qu'importe : le message a fini par passer. D'autant plus que son administration a bel et bien stabilisé le fardeau

fiscal des Montréalais. Et que pour les contribuables municipaux, le compte de taxes est une réalité palpable, alors que la précarité financière de la Ville, qui patauge dans le rouge depuis trois ans, n'est qu'un concept abstrait.

Mais pas plus son talent d'homme de terrain, qui crée l'illusion d'un accès direct au pouvoir, que la reprise économique, qui crée une illusion d'efficacité administrative, ne permettent d'expliquer les résultats du vote d'hier. Si le maire a pu répéter l'exploit de 1994, après toutes les turbulences par lesquelles son administration est passée, c'est aussi, et surtout, parce que ses trop nombreux adversaires n'ont pas été à la hauteur.

M. Bourque a gagné, certes. Il a récolté presque autant de voix qu'il y a quatre ans. Et il a fait élire presque autant de conseillers. Mais quand on regarde les résultats par l'autre bout de la lorgnette, on voit une toute autre réalité. La majorité des électeurs souhaitaient un changement à la mairie. Mais qu'est-ce qu'ils ont souffert avant de décider pour qui voter...

Aucun des trois adversaires de M. Bourque n'a réussi à canaliser l'insatisfaction de la majorité des Montréalais. Jean Doré, Jacques Duchesneau et Michel Prescott ont tous commis le même péché d'arrogance, en prenant pour acquis que le maire Bourque était KO et ne se relèverait plus. Dès lors, ils se sont tirés mutuellement dans les pieds au lieu d'opter pour la seule solution stratégique : une union des voix d'opposition.

À cette faiblesse de départ, les deux candidats qui avaient le plus de chances de battre M. Bourque, Jean Doré et Jacques Duchesneau, en ont rajouté en rivalisant de bourdes. Résultat : un fractionnement accru du vote.

On ne saura jamais combien d'électeurs, découragés par le tortueux et incompréhensible hara-kiri de Jean Doré, ont décidé de voter pour un candidat du RCM — aidant ainsi à faire passer un conseiller de Vision Montréal. Ou encore

combien d'électeurs favorisant au départ Jacques Duchesneau ont eu l'impression que celui-ci les prenait pour des dinde avec ses investissements bidon, et ont décidé de voter ailleurs, contribuant eux aussi à la victoire de Pierre Bourque.

Il faut le constater, aucun des trois principaux adversaires de M. Bourque n'a réussi à canaliser l'insatisfaction de la majorité des Montréalais à l'endroit de son administration.

Cette victoire est claire et indiscutable. Il faut en prendre acte et espérer que le maire aura tiré quelques leçons de son premier mandat. Qu'il gèrera mieux ses relations avec Québec, avec sa propre équipe et avec l'appareil municipal. Qu'il défendra énergiquement les intérêts de Montréal et mettra tout son poids à négocier un pacte fiscal avec Québec.

Il faut également souhaiter que M. Bourque se rappelle que la majorité des électeurs ont voté contre lui et que les conseillers d'opposition représentent une partie substantielle de la population montréalaise.

Il faut espérer, enfin, que peu importe le tournant que prendra le deuxième mandat de Pierre Bourque, les Montréalais pourront compter sur une véritable alternative politique la prochaine fois. Et que cette voie alternative ne prendra pas la forme d'un soufflé monté à la toute dernière minute et prêt à se dégonfler en cas de défaite.

Le succès relatif du RCM, qui a lui aussi, contre toute attente, réalisé une jolie résurrection, montre que la persévérance et la durée ont encore un sens.

L'apartheid entre dans l'histoire

La remise du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation (TRC) au président Nelson Mandela a fait beaucoup de mécontents. L'ancien président Frederik de Klerk a intenté un procès en diffamation, de sorte que les faits qu'on lui reproche ont été biffés, pour l'instant, du rapport. Parallèlement, le Congrès national africain (ANC) n'accepte pas que les crimes de ses membres aient été qualifiés de « violations grossières des droits de l'homme » ; conséquemment, l'ANC a cherché en vain à faire modifier le rapport.



Frédéric Wagnière
fwagnier@lapresse.ca

Un accueil plus favorable au rapport aurait été surprenant, car la Commission présidée par l'archevêque Desmond Tutu a fait un excellent travail. En cherchant à établir la vérité sur les pires années de l'apartheid et de la lutte menée par l'ANC et d'autres mouvements de libération, elle ne pouvait éviter de réveiller des souvenirs cruels et de faire des mécontents. Mais si la vérité n'avait pas été étalée en public, il n'aurait pas été possible d'amnistier les coupables qui avouaient leurs crimes, et tout l'appareil judiciaire aurait été paralysé par des poursuites contre ceux qu'on aurait soupçonné de crimes graves. La réconciliation entre les différents éléments du nouveau peuple sud-africain n'aurait pas été possible.

Le rapport de la TRC constitue un compromis, comme l'est aussi la constitution sud-africaine, entre la minorité qui exerçait le pouvoir jusqu'en 1994 et la majorité portée au pouvoir par les élections démocratiques. Et Desmond Tutu souligne, en parlant des imperfections du rapport, que sans ce compromis, il y aurait eu un bain de sang et que ceux qui se plaignent aujourd'hui n'auraient jamais bénéficié du droit de se plaindre. C'est une des choses qu'il ne faut pas oublier au sujet de l'Afrique du Sud d'aujourd'hui : la démocratie qui y existe est l'aboutissement d'un processus pragmatique et non l'application d'idéaux théoriques et éthiques.

Le rapport n'est pas complet, car il y a encore plusieurs milliers de demandes d'amnistie qui doivent être étudiées. Or, comme dans le cas de M. de Klerk, beaucoup de personnes ont obtenu que leur nom ne soit pas mentionné tant que leurs procès n'auront pas été entendus par les tribunaux. Mais le gros de l'oeuvre est achevé et donne enfin une image de l'apartheid et de la lutte anti-apartheid qui n'est ni gonflée ni tronquée par la propagande. Il est ainsi possible (<http://www.truth.org.za>) d'étudier les épisodes les plus sombres de l'apartheid sur la base de témoignages. La TRC n'a pas écrit l'histoire de l'apartheid, mais elle a fait un travail sans lequel il n'aurait jamais été vraiment possible d'écrire cette histoire.

Il y a des Sud-Africains qui estiment que la TRC, au lieu d'ouvrir la voie à la réconciliation, risque de la rendre encore plus difficile, voire de ranimer la soif de vengeance. En effet, le but de la TRC était de permettre aux nouveaux Sud-Africains — Blancs et Noirs — de pouvoir vivre ensemble et de se regarder dans les yeux. Il y avait toutefois le danger que la connaissance des détails sordides des horreurs du passé puisse relancer la haine et la violence entre les groupes ethniques.

Mais ce danger existe de toute façon et il est moins lié à la connaissance du passé qu'à l'inertie du présent. Beaucoup de Blancs continuent à vivre comme avant. Cela les rassure quant à la nature du nouveau système politique. Mais beaucoup de Noirs vivent aussi comme avant, ce qui leur fait poser des questions quant à l'équité du système actuel. C'est là que le bât blesse et qu'il y a une survivance de l'apartheid qui est, à la longue, beaucoup plus néfaste que le fait de reconnaître les injustices et les exactions du passé.

CAMILLE LAURIN QUITTE LA VIE POLITIQUE



DRÔITS RÉSERVÉS

serge.chapleau@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

Un programme de société audacieux et ambitieux

■ L'arrivée de Lucien Bouchard dans l'arène québécoise a provoqué un virage vers la « droite » de la politique traditionnelle sociale-démocratique du PQ. Cela a eu pour effet de réduire à sa plus simple expression l'écart idéologique entre le PQ et le PLQ. Jusqu'à il y a quelques semaines, seule la question de la souveraineté distinguait vraiment les deux principaux partis politiques du Québec.

Récemment, le nouveau chef libéral, Jean Charest, a dévoilé le contenu économique qu'il présentera aux Québécois, lors de la prochaine campagne électorale. Que l'on soit pour ou contre, force est d'admettre que c'est la première fois, depuis la Révolution tranquille de Jean Lesage, que le PLQ propose un programme de société audacieux et aussi ambitieux. Ce projet, déjà qualifié par plusieurs de virage majeur, se situe aux antipodes du projet de M. Lesage. Serait-ce une coïncidence ?

En regardant l'histoire récente de nos sociétés, il en ressort que, depuis la chute du bloc de l'Est, les principaux partis politiques dits de « gauche » des pays du G7 se sont déplacés vers le « centre » de l'échiquier politique. Le « centre » étant à droite de la gauche, les partis traditionnels de « gauche » ont opté pour des politiques de « droite » plutôt modérées par opposition à leurs revendications traditionnelles gauchistes.

Il suffit de penser au Labour Party, de Tony Blair, au SPD, de Werner Schroeder, et à la gauche plurielle en France. Les programmes de chacun de ces partis comportent, à leur façon, des politiques de privatisation (comme France Telecom, Deutsch Telekom), de révision des programmes nationaux (comme le régime de pensions en Allemagne) et de cure minceur de l'État.

En 1960, les politiques de la Révolution tranquille ont permis au Québec

d'entrer dans l'ère moderne. À cette époque, ces politiques étaient dérangeantes, mais elles avaient leur raison d'être, leur place. À l'aube du 21^e siècle, l'échiquier politico-économique a considérablement changé. Les peuples de partout n'ont plus les moyens de supporter des sociétés étatiques, lourdes et surréglementées qui, par surcroît, sont responsables de l'effondrement budgétaire actuel. Endettement dont vont hériter les générations « postbaby-boomer ».

La conjoncture actuelle veut que les gouvernements s'impliquent uniquement dans les sphères clefs, à savoir la santé, l'éducation, l'environnement, l'eau et les ressources naturelles. Le projet que propose l'Équipe Charest s'inscrit exactement dans cette optique. De plus, comme lors de la Révolution tranquille, il a été conçu en fonction de la réalité québécoise. C'est un projet dérangeant, bien sûr, mais de son temps, comme la Révolution tranquille au début des années 60. De plus, ce projet comporte un défi de taille : celui de rendre les Québécois autonomes de l'État, une espèce de « souveraineté » individuelle face aux dirigeants.

Pour la première fois depuis très longtemps, les Québécois auront le choix entre deux projets de société : soit celui d'entrer dans le 21^e siècle avec des politiques économiques nouvelles et d'époque, différentes de celles qui ont alimenté notre société depuis les 30 dernières années, ou d'opter pour le concept usé de la souveraineté avec, en prime, un statut quo économique.

L'audace qu'a eue M. Charest peut se comparer à celle de M. Lesage. Par contre, l'audace de M. Charest sera-t-elle tout aussi payante que celle du père de la Révolution tranquille ?

Joseph D'APRANO
Verdun

Lettre à M. Harris-Charest

Monsieur Charest,

■ Vous vous sentez offusqué du fait que l'on compare votre programme économique comme chef du Parti libéral à celui du premier ministre de l'Ontario, Mike Harris. Mais nous, en tant que citoyennes à part entière de la société québécoise, nous nous sentons indignées par vos propos. Quel est le problème de dire aux Québécois : il y a trop d'intervention de l'État ? Pourquoi en est-on rendu à ce point où c'est une révolution de dire aux contribuables : on va vous laisser votre argent à vous ? Quel est ce vous sous-entendu ?

Au contraire, nous trouvons qu'il y a de quoi en faire une révolution car nous constatons que l'intervention de l'État diminue jour après jour. Pour vous et les tenants du discours néolibéral, une société qui investit dans les systèmes de santé et d'éducation manque à ses devoirs envers l'ensemble de ses citoyennes et citoyens, n'est-ce pas ? Penser au bien-être collectif d'une communauté ne vous atteint plus.

C'est un secret de polichinelle que les réductions d'impôt ne vont profiter finalement qu'à ceux qui ont beaucoup d'argent. Ce sont encore les pauvres qui vont payer la note. Où est l'équité dans votre approche ? Ce n'est sûrement pas la classe moyenne, qui paie déjà plus que sa part, et encore moins les gens à petits revenus, les chômeuses et chômeurs ainsi que les bénéficiaires de l'aide sociale, qui vont en retirer des avantages certains.

Nous sommes loin d'un projet de société basé sur la justice et le respect de ses membres. Vouloir réduire les revenus de l'État par une baisse d'impôt sans l'application d'une fiscalité juste et équitable, c'est favoriser l'émergence d'une société à deux vitesses : une pour les riches et une pour les pauvres.

Louise DAIGLE et Raymonde MORIN
Sherbrooke

Répliques

La culture québécoise à Paris: de l'argent investi en pure perte?

Pour certains, les Québécois devraient demeurer d'éternels porteurs d'eau

DANIEL MEILLEUR

L'auteur est président et codirecteur artistique des Deux Mondes. Il répond ici à deux articles parus les 18 et 25 octobre derniers sous la signature de Louis-Bernard Robitaille, à Paris.

Pour certains, les Québécois devraient demeurer d'éternels porteurs d'eau. À une semaine d'intervalle, Louis-Bernard Robitaille, en poste à Paris, a saisi coup sur coup le contribuable québécois du « gouffre » que représenterait l'argent accordé par les gouvernements du Québec et du Canada pour promouvoir, en pure perte à ses yeux, la culture d'ici, à Paris.

Selon l'humeur du moment, on trouvera suave ou profondément affligeant de constater que ces articles proviennent du pays qui investit le plus dans le rayonnement de sa culture, d'abord chez lui puis, à l'étranger, que ce soit par le biais de son ministère des Affaires étrangères, des services culturels de ses ambassades, des centres culturels français, sans parler des nombreux bureaux de l'Alliance française présente de longue date dans toutes les grandes villes du monde, d'un pays qui consent des sommes aux antipodes de celles, maigrelettes, qu'accordent les gouvernements du Québec et du Canada au soutien de la culture québécoise et canadienne. On me permettra d'affirmer que la lecture de ces billets que je reçois de Montréal alors que la compagnie de théâtre Les Deux Mondes est en tournée en Belgique, en Suisse, en Italie et aux Pays-Bas me consterne et me hérisse au plus haut point.

Alors que le gouvernement canadien, après maintes consultations, a réussi à faire inscrire la culture dans sa politique extérieure officielle, en 1994, à titre de « troisième pilier » (après la diplomatie et le commerce extérieur), sans pour autant assortir celle-ci des moyens financiers appropriés (au contraire, les budgets alloués aux relations culturelles internationales n'ont cessé de décroître!) et alors que le gouvernement québécois n'a

eu de cesse, depuis quelques années, de fermer ses délégations à l'étranger pour fins d'atteinte du déficit zéro et, du coup, réduire le nombre de postes de conseillers culturels, sauf dans quelques capitales dont Paris, c'est déjà trop pour M. Robitaille; encore et toujours trop.

On pourrait le laisser s'embourber dans les contradictions dont il a le secret et en vertu desquelles il déplore à la fois que le Centre culturel canadien soit « installé loin de la foule », place des Invalides (comme si c'était en province alors que l'on est au cœur de la capitale et sans mentionner qu'à la porte d'à côté se trouve pourtant le British Council), l'accuse d'être « lourdement subventionné » tout en regrettant simultanément que celui-ci ne soit pas situé à rien de moins que Place de la Bastille, abritant restaurant, boutique et salle de spectacles (comme si la chose n'avait pas un prix!) Si le citoyen Robitaille a droit à ses impressions, ce qui inquiète, c'est l'invention d'information à laquelle le journaliste se livre: une semaine, on a droit à sa prédiction que l'exposition autour du Refus global n'attirera aucun article dans un journal qui compte et, la semaine suivante, devant l'impact médiatique de l'événement, c'est pour lire dans *La Presse* qu'il s'agirait là de l'exception qui confirme la règle.

Au cours des quinze dernières années, la compagnie de théâtre Les Deux Mondes a joué dans plus de 200 villes d'une vingtaine de pays, sur les 5 continents. Si cette diffusion est d'abord tributaire de l'intérêt artistique que ses spectacles suscitent auprès des théâtres, des festivals, des producteurs, des structures d'accueil et du public, elle prend par ailleurs appui et de façon non négligeable sur le travail soutenu des personnes en poste dans les instances officielles (ambassades, consulats et délégations) qui, avec des moyens d'appoint et souvent dérisoires, relaient l'information auprès des interlocuteurs appropriés, au même titre que des conseillers commerciaux vont patiemment tisser des liens pour des entreprises privées qui font des affaires, là aussi avec l'aide des derniers publics; et où, dans ce dernier cas, le moindre résultat est davantage salué que décrié.

Si Les Deux Mondes a pu tourner durant près de six mois un spectacle comme *L'Histoire de l'oe* en France, il y a quelques années, c'est notamment grâce à ce travail méticuleux effectué par les conseillers culturels en poste auprès de la Délégation du Québec et des Services culturels de l'Ambassade du Canada. Il en est de même pour des opérations tantôt moins éclatantes, tantôt plus prestigieuses menées autant en Europe qu'aux États-Unis, au Moyen Orient ou en Asie. Un exemple, parmi d'autres. En 1994, nous étions la première compagnie occidentale à jouer à Hanoi, depuis la guerre d'indépendance de 1967, alors que nous présentions notre spectacle *Terre promise/Terra promessa* (coproduit avec le Teatro dell'Angolo, de Turin) au National Opera House. Pour la circonstance, l'ambassade du Canada s'était faite l'instigatrice d'un événement culturel d'éclat, en invitant à la représentation le personnel diplomatique des ambassades, les gens d'affaires et la communauté

artistique, lors de trois soirées mémorables.

Cette pénétration de la culture québécoise à l'échelle de la planète, où le nombre de compagnies de création, en danse et en théâtre, sans commune mesure avec l'importance économique ou démographique du Québec, est rendue possible grâce à de nombreux relais: artistiques, médiatiques mais aussi étatiques.

Lorsque M. Robitaille écrit que le succès de manifestations culturelles en France s'effectue, en somme, en dehors des efforts gouvernementaux, que ces derniers n'auraient « jamais produit le plus petit résultat » et, qu'au contraire, lorsque ceux-ci se font sentir c'est généralement en pure perte, il induit en erreur les lecteurs de *La Presse*, tout comme lorsqu'il affirme que « si les gouvernements canadiens et québécois cessaient de mettre de l'argent dans la culture à Paris (...) cela ne changerait rien du tout. Ou pas grand-chose. ». Si M. Robitaille, au lieu de fournir du même souffle questions et réponses, s'était donné la peine d'interroger l'une ou l'autre des nombreuses compagnies de théâtre ou de danse (pour ne prendre que l'exemple des arts d'interprétation) qui circulent régulièrement ou occasionnellement en France, ou encore l'une ou l'autre des structures qui accueillent celles-ci, il aurait pu comprendre que ce « pas grand-chose » fait toute la différence dans une économie complexe et un marché mouvant faits d'échange internationaux, malgré que dans le coup par coup de chaque opération, chaque subvention ne représente que quelques milliers de dollars.

J'ai pris connaissance de ces articles après que nous ayons joué notre dernière création, *Leitmotiv*, à Rome, dans le cadre du prestigieux Festival d'Automne où le spectacle a connu une véritable triomphe et où l'Agence culturelle du Québec a joué un rôle de premier plan pour

faire connaître notre spectacle auprès des diffuseurs italiens. J'écris ce courrier d'Amsterdam alors que je visitais aujourd'hui le Centre culturel italien, fier de promouvoir la culture italienne ne serait-ce qu'auprès des ressortissants italiens des Pays-Bas. On pourra toujours interroger le travail individuel de tel ou tel fonctionnaire en place, dans telle ou telle instance de tel ou tel pays (avec, au demeurant, le même sens critique dont on devrait pouvoir faire montre à l'égard de la qualité journalistique de tel ou tel article de tel ou tel correspondant en poste à l'étranger. Mais il est une chose devenue patente, à mes yeux: les sociétés fortes, qui se tiennent debout (je l'ai constaté autant dans les pays riches d'Europe que dans les sociétés pauvres d'Amérique Centrale, du Viêt-nam et même dans les pays en voie de développement) sont fières de leur culture et des efforts déployés pour faire rayonner celle-ci, de la plus petite à la plus grande échelle. Pays riche (sinon que fait-il dans le club sélect du G7 dont il se targue?) le Canada ne consent encore et toujours que des brouilleries pour promouvoir l'une de ses plus éclatantes richesses: sa culture. Et lorsqu'il le fait, si modestement soit-il, c'est pour se faire taper dessus, dans ce cas-ci deux fois plutôt qu'une, cette fois à partir de Paris où, partout, éclate la place de première importance accordée à la culture, au fil des siècles, par le pouvoir.

À l'orée du XXI^e siècle, alors que les créateurs québécois ont fait, depuis peu mais de façon grandissante et durablement, leur marque sur la planète, d'aucuns aimeraient laisser entendre que le Québec n'est pas sorti du bois. Nous sommes heureusement de plus en plus nombreux à pouvoir témoigner de la réalité à laquelle nous participons avec fierté.

Tabac: une commission royale d'enquête est plus que jamais nécessaire

MARCEL BOULANGER

L'auteur est médecin et président du Conseil québécois sur le tabac et la santé.

— *Orgon*: «... le pauvre homme
Offenser de la sorte une sainte personne»

— *Tartuffe*: « Ô ciel, pardonne-lui la douleur qu'il me donne
Le seul penser de cette ingratitude
Fait souffrir à mon âme un supplice si rude

L'horreur que j'en conçois... j'ai le cœur si serré

Que je ne puis parler et crois que j'en mourrai. »

Cette scène du *Tartuffe* m'est venue à la mémoire devant le texte « bon apôtre » de monsieur Michel Descôteaux, qui est payé par Imperial Tobacco pour « dire la vérité » à titre de directeur des relations publiques dans la livraison de *La Presse* du 26 octobre.

« Juste ciel ! » Comme on est injuste à notre égard de réclamer une commission royale d'enquête sur les supposés agissements de l'industrie du tabac! CIEL D'AFRIQUE ET PATTES DE GAZELLES! Pourquoi nous faire tant d'histoires pour un produit qui ne crée pas de dépendance tout en apportant aux pauvres mortels un peu du plaisir des dieux ! »

Monsieur Descôteaux ! Le fait de continuer d'affirmer cela justifie à lui seul une commission d'enquête pour fraude intellectuelle, fausse représentation, abus de confiance et publicité mensongère. Tout comme d'ailleurs :

☐ de continuer de nier le lien entre le cancer et le tabac;

☐ d'opiner du bonnet quand vos congénères anglais viennent prétendre qu'il est aussi dangereux pour la santé de boire du lait que de fumer.

À bien y penser, vous devriez la souhaiter cette enquête pour montrer à la face du monde l'immaculée blancheur de votre belle âme, pour bien démontrer que vous, cigarettiers canadiens :

☐ vous n'êtes pas comme ceux-là de Philip Morris, Brown & Williamson, British American Tobacco, RJReynolds qui ont découvert par



Aussi dangereux de boire du lait que de fumer ?

leurs propres recherches que la nicotine accroche, que le tabac tue et que l'avenir du tabac est dans la jeunesse ;

☐ vous n'êtes pas de ceux-là qui ont choisi de taire ces choses, de « cacher ce sein » qu'on ne saurait laisser voir ;

☐ que vous n'avez rien, mais rien à voir dans ces magouilles de contrebande où d'inqualifiables calomniateurs vous ont impliqué ;

☐ que vous n'êtes pas, enfin, de ces sinistres gangsters qui, derrière des portes closes, gardées par des gorilles armés, baïllonnent leurs

propres scientifiques sous la pointilleuse direction de brillants avocats et casuistes.

Mais, excusez-nous monsieur Descôteaux, quand nous, du monde de la santé, voyons les cigarettiers, que vous représentez de façon débonnaire et rassurante, remplacer par des adolescents fragiles et influençables les 45 000 morts annuelles attribuables au Canada à votre produit, ce que nous entendons dans vos protestations, ce sont ces vers de *Tartuffe* encore :

« ... et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme que je ne m'en soucierais autant que de cela. »

Aide internationale: les dons du public sont utilisés à bon escient

JEAN-PIERRE MASSÉ

L'auteur est président de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

L'Association québécoise des organismes de coopération internationale désire rassurer la population sur le fait que les dons de bienfaisance aux organismes membres sont bel et bien utilisés à bon escient.

Un article intitulé « Le terrorisme financé par des dons de charité », publié en première page de *La Presse*, le 20 octobre dernier, aurait semé la confusion chez certains donateurs inquiets d'apprendre qu'une douzaine d'organismes canadiens de charité détournent l'argent de leurs donateurs pour l'acheminer vers des groupes terroristes.

Conscients depuis plusieurs années de la nécessité d'une gestion transparente des dons du public, les membres de l'AQOCI se sont dotés d'outils pour s'assurer d'une efficacité et d'une compétence professionnelles dans leurs campagnes de financement. Le public doit être rassuré quant à la saine gestion des organismes de coopération internationale. C'est ainsi que chaque membre de l'Association est à même de répondre à toute demande d'information du public quant à la nature de ses projets et de ses partenaires outre-mer.

Les organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI sont engagés dans des actions concrètes inspirées d'objectifs et de principes communs :

☐ la promotion d'un développement autonome et viable;

☐ le soutien des organisations populaires et de toute initiative favorisant l'autodétermination, la participation démocratique et la dignité des peuples ;

☐ la défense et la promotion des droits humains ;

☐ un partenariat égalitaire avec les populations des pays du Sud;

☐ la mobilisation et l'engagement du public au Québec, afin de lutter contre les causes du mal-développement et de promouvoir un développement juste et démocratique dans notre propre société comme dans les sociétés en développement.

Le code d'éthique que se sont donné les membres de l'AQOCI comprend 25 articles. Ce code exige que les membres adoptent une conduite irréprochable dans l'exercice de leurs activités. L'article 3.4 exige que « dans l'exercice de ses activités, l'organisation doit s'opposer et s'abstenir de participer à des actes préjudiciables, à des malversations financières ou à des actes illégaux. »

De plus, notre Charte de principes sur les droits humains et le développement, adoptée par les membres en 1992, précise que l'action solidaire en faveur des droits humains doit être non-violente (Article 7).

Les organismes de coopération internationale membres de l'AQOCI sont voués à l'action solidaire en faveur des droits humains et du développement. L'adhésion des membres à la Charte de principes et au code d'éthique atteste d'une volonté de transparence dans l'exercice de leurs activités, tant au Québec qu'outre-mer. (...)

Deux perles

MARIE-PIA GODARD

« Le congé de Pascale » (*La Presse*, 4 octobre) et « Souveraine Pauline » (*La Presse*, 6 octobre) : deux titres d'articles-réflexions de Stéphane Laporte et de Nathalie Petrowski qui m'ont profondément remuée et apaisée. Deux articles exprimant des commentaires-méditations, avec l'humour comme éclairage tamisé. Ces arti-

cles ont nourri mon intérieur et m'ont invitée à aller en douceur au-delà d'un connu classé.

Comme disait l'autre : « Difficulté de se laisser aller à un ailleurs qui nous est étranger... » Et pourtant, la vie nous y porte. Merci pour ces deux perles, trop rares à mon avis, et souvent perdues dans les frissons du sensationnalisme au quotidien.

Économie

Du soleil sur la Bourse japonaise ?

FONDS COMMUNS



Michel Girard



LES PROSPECTEURS

Michel Girard

À quand une grosse découverte ?

Malgré les bonnes nouvelles résultant des travaux d'exploration, les cours des mines juniors restent sur la déprime.

Les spéculateurs se sont brûlé les doigts.

Selon l'analyste Doug Leishman et son collègue Art Ettlinger de Yorkton Securities, il va falloir une forte augmentation du prix des « commodités » ou une découverte majeure pour réveiller les spéculateurs et les attirer de nouveau vers les mines juniors.

Cela dit, il existe à l'heure actuelle plusieurs occasions d'achat dans le secteur des mines juniors.

Soquem découvre, Sirios annonce

■ SOQUEM, le bras d'exploration aurifère du gouvernement du Québec, vient de mettre la main dans un sol renfermant une forte anomalie en or. La découverte a été faite sur une propriété localisée à une quinzaine de kilomètres à l'ouest du complexe hydroélectrique, à la Baie de James.

C'est Ressources Sirios, le partenaire de SOQUEM dans les propriétés Tilly et Tilly Sud, qui a eu l'agréable tâche d'annoncer la découverte.

« Un échantillonnage de sols a été effectué l'été dernier par SOQUEM sur quelques cibles et un total de 550 échantillons furent prélevés sur environ 60 kilomètres carrés. Une anomalie de huit kilomètres carrés a été détectée sur l'une des cibles », explique la direction de Sirios.

Les teneurs trouvées ont rapporté jusqu'à 10,4 grammes d'or la tonne de minéral. Ce qui est jugé « exceptionnel » pour des échantillons de sol.

En outre, plusieurs échantillons ont rapporté un contenu en or dépassant les 100 ppb, ce qui est habituellement considéré, de dire Sirios, comme nettement anormal.

Acquisition de Murgor

■ Ressources Murgor vient d'acquiescer la propriété Dixie Lake, située dans la région minière de Red Lake, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Cette propriété est localisée à environ sept kilomètres au sud-est de l'ancienne propriété Madson, laquelle renfermait 2,4 millions d'onces d'or. Dixie Lake est également située à 15 kilomètres au sud de la propriété Cambell de Placer Dome. Cette riche propriété a produit jusqu'à présent neuf millions d'onces d'or.

Record pour Richmond

■ Le troisième trimestre fut fructueux pour Mines Richmond. Celle-ci a produit au cours de ce trimestre 25 300 onces d'or, à un prix moyen de 177 \$US l'once d'or. Cela a permis à Richmond de déclarer un bénéfice net de 1,4 million, ou si vous préférez neuf cents l'action.

« Mines Richmond, explique son président Jean-Guy Rivard, continue d'améliorer sa situation financière malgré le contexte difficile qui frappe le secteur aurifère. »

Soyez à votre affaire !



Quelques fonds japonais

(Rendement au 30 septembre 1998)

Nom du fonds	1 mois	3 mois	1 an	3 ans
AGF - cat Japon	-6.9	-8.7	-20.6	-2.12
AIM nippon	-5.1	-3.2	-17.7	-7.7
Altamira occas d'affaires japon	-5.7	-11.0	-26.9	-11.4
CIBC actions japonaises	-9.6	-11.6	-17.9	0.5
Fidelity croiss Japon	-3.7	-5.7	-21.5	-8.1
Première Can japonais croiss	-8.0	-11.7	-30.9	-18.3
Stratégie Globale diver Japon +	-6.5	-12.5	-28.6	-17.4
Stratégie Globale Japon	-6.5	-8.6	-26.6	-18.2
Ligne Verte croiss japonais	-5.6	-8.9	-22.4	-10.1
Ligne Verte indexé japon	-5.8	-11.8	—	—
TRANSécurité indice japonais 225	-1.7	-9.6	-28.5	—
InvesNat actions japonaises	-4.0	-8.0	-25.2	-15.5
Investors japonais	-3.6	-4.3	-21.0	-13.23
Royal actions japonaises	-3.3	-2.6	-13.4	-8.33
Talvest/Hyp asiatique	-3.0	-7.8	-34.5	-10.0
Universal Japon	-9.0	-8.4	-26.	-9.3

Source : Bellcharts

Infographie La Presse

Pour vous montrer à quel point la Bourse japonaise accuse du retard sur le marché boursier américain, sachez que le Dow Jones, malgré la récente débandade des marchés, affiche des avancées respectives de 7,5 % depuis le début de l'année et de 15,5 % depuis 12 mois.

La Bourse japonaise n'a cependant rien à envier au marché boursier canadien, lequel en a arraché passablement depuis son sommet historique d'avril dernier.

Sur quoi reposerait le redressement ?

Qu'est-ce qui motivent de plus en plus d'analystes et de gestionnaires de portefeuilles institutionnels à prévoir un virement de cap

pour la Bourse japonaise ?

La récente adoption par le gouvernement japonais du plan de survie de l'industrie bancaire nipponne est de toute évidence le point tournant dans l'opinion des analystes financiers.

On parle ici d'un gigantesque plan de recapitalisation de l'industrie bancaire japonaise, lequel est évalué à quelque 510 milliards de dollars US.

L'injection de cet argent frais va notamment servir à nationaliser quelques banques japonaises qui sont au bord de la faillite et à fournir du capital neuf aux autres institutions bancaires nipponnes.

Ce plan de survie bancaire a été rendu nécessaire à cause des nombreux mauvais prêts effectués par

les banquiers japonais. On évalue les mauvaises créances des banques japonaises à un montant qui se situe entre 700 milliards et 1000 milliards US.

Récemment, le gouvernement japonais s'est même senti obligé de mettre le grappin sur la société à problème Long-term Credit Bank of Japan.

Des titres japonais ?

Combien inclure de titres japonais dans un portefeuille international ? La maison de courtage HSBC Securities de Londres recommande maintenant de consacrer une part de 16 % au volet international.

Il faut dire que le redressement marqué du yen, lors des dernières semaines, a également donné un sérieux coup de pouce aux titres japonais. Les investisseurs internationaux ont retrouvé une certaine confiance dans les compagnies japonaises.

Le petit investisseur, lui, devrait se contenter d'investir dans le marché japonais par le biais des fonds communs. Pourquoi privilégier ce véhicule de placement au lieu d'acheter des actions de compagnies nipponnes ? Parce que des spécialistes travailleront pour nous. Le Japon, c'est loin. Comment voulez-vous être parfaitement au courant de ce qui se passe là-bas ?

Mieux vaut à ce moment-là y investir par le biais des fonds d'actions japonaises. Dans le tableau ci-contre, vous remarquerez que tous les fonds japonais présentent une contre-performance. Est-ce que la situation peut empirer ? J'en doute.

Un peu de japonais dans votre portefeuille lui donnera sans doute un petit côté exotiquement spéculateur.

Un accident est si vite arrivé

VOS ASSURANCES

Yves Robillard

collaboration spéciale

Le soleil venait de mourir derrière la montagne. Il restait encore quelques reflets rougeâtres qui caressaient les collines environnantes. Soudain, une vache non immatriculée et n'ayant même pas mis ses clignotants apparut devant moi. Une manoeuvre instinctive me permit d'éviter le bovidé ahuri. Malheureusement, ma voiture termina sa course folle par une sensuelle étreinte avec un chêne centenaire. Je sortis de ma voiture pour constater les dommages et c'est à ce moment que je me suis demandé : « Maintenant, qu'est-ce que je fais ? ».

Les policiers

Pour les accidents entraînant des blessures, des actes criminels (délit de fuite, voies de fait, conduite en état d'ébriété), des dommages à la propriété ou encore toute situation sortant de l'ordinaire (accident impliquant plusieurs voitures, etc.), vous devrez communiquer avec les policiers. Ces derniers se rendront sur les lieux de l'accident

pour compléter un rapport en bonne et due forme.

Pour tout autre type d'accidents comme une simple collision, les policiers ne se déplaceront pas. Par contre, ils demeurent une bonne source d'informations pour les services dans la région (remorquage, garage, etc.).

Constat amiable

Gardez toujours un constat amiable dans le coffre à gants. Une fois ce document complété, votre assureur disposera de toutes les informations nécessaires pour régler votre réclamation. Si par hasard, vous n'avez pas de constat, prenez les informations suivantes en note :

- ☐ nom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire de l'autre véhicule ;
- ☐ son numéro de plaque d'immatriculation ;
- ☐ son numéro de permis de conduire ;
- ☐ nom de son assureur et numéro de sa police automobile.

Remorquage

Vous devrez, par la suite, appeler un remorqueur. Voici quelques points importants :

- ☐ toujours vérifier avec le remorqueur et ce, avant le début de la course, combien il vous en coûtera pour le remorquage : cela vous évi-

tera des grincements des dents fort déplaisants ;

☐ éviter d'envoyer l'auto dans un garage pour changer d'idée deux jours plus tard : la majorité des assureurs ne paient qu'un seul remorquage ;

☐ finalement, ne laissez aucun article de valeur dans votre véhicule : une automobile accidentée (vitre brisée, coffre ouvert, etc.) est une proie facile pour les voleurs.

Taux horaire

La plupart des assureurs ont des politiques strictes en ce qui concerne les taux horaires payables aux ateliers de carrosserie et aux concessionnaires. Pour éviter de vous retrouver avec une partie de la facture, vérifiez toujours avant le début des réparations si votre garage accepte le taux horaire convenu avec votre assureur.

Si vous devez prendre la route immédiatement par suite d'un accrochage et que des réparations d'urgence s'imposent, souvenez-vous de garder toutes les factures ainsi que les pièces qui ont été remplacées. Votre assureur pourra ainsi examiner les pièces endommagées et donner suite à votre réclamation.

Carrossiers et concessionnaires

La plupart des assureurs peuvent

maintenant recommander à leur clientèle une série d'ateliers de carrosserie ou de concessionnaires. Tous ces garages sont habituellement soigneusement sélectionnés de façon à rencontrer des critères de qualité élevés.

Pour le client, les avantages sont nombreux : voiture de courtoisie sans frais, garantie plus étendue sur les travaux effectués, acceptation automatique du taux horaire de l'assureur et finalement, comme votre assureur vous a recommandé « son » réparateur, il devient en quelque sorte « garant » du travail qui sera effectué. Donc, si vous avez un problème, votre assureur sera derrière vous pour intervenir.

Et une fois le stress de la situation dissipé, communiquez avec votre courtier pour l'avis de l'accident. Ce dernier pourra répondre à toutes vos questions.

Saviez-vous que...

Le propriétaire d'un animal domestique errant est responsable des dommages causés par son animal. Donc, si en circulant avec votre véhicule, vous frappez un chien, vous pourriez réclamer vos dommages à son propriétaire.

Yves Robillard, F.I.A.C., est directeur provincial du service conseil et indemnisation chez Dale-Parizeau L.M. inc. (514) 868-6431 www.dplm.com.

Planifions la fin de l'année (2)

VOS IMPÔTS

Michel Lanteigne

collaboration spéciale

Lorsque vous avez fait vos déclarations de revenus au mois d'avril dernier, vous vous êtes sûrement rendus compte qu'il existait d'autres déductions et mesures vous permettant d'économiser de l'impôt dont vous auriez pu vous prévaloir, si vous aviez agi à temps. Pour éviter que cela ne se reproduise, n'attendez pas à avril et planifiez dès maintenant la vente de vos placements et vos frais d'intérêts. En effet, la planification de la vente de vos placements peut, dans certains cas, réduire vos impôts. Vous devriez passer en revue votre situation fiscale et votre portefeuille de placements annuellement, afin de déterminer s'il est avantageux de vendre avant la fin de l'année tout placement comportant un gain ou une perte en capital non matérialisé. Voici donc quelques stratégies cette fin.

Vente de placements

☐ Assurez-vous que vous vendez vos titres au plus tard le dernier jour de règlement des opérations de la Bourse où vos titres sont inscrits, si vous prévoyez de les

vendre sur le marché libre avant la fin de l'année. N'oubliez pas qu'aux États-Unis, le règlement survient généralement trois jours ouvrables après la date de l'opération.

☐ Songez, si vous désirez réaliser des gains accumulés en 1998, à vendre des placements à votre conjoint, votre enfant ou à une fiducie au nom de votre enfant, afin de continuer de détenir les placements au sein de votre famille.

☐ Pensez abriter de l'impôt les gains en capital qui ne donnent pas droit à la déduction pour gains en capital (la déduction ne s'applique maintenant qu'aux ventes d'actions admissibles des petites entreprises et de biens agricoles admissibles), en vendant avant la fin de l'année vos placements qui comportent des pertes en capital accumulées. De plus, si vous subissez une perte en capital déductible dans l'année en cours et si vous avez réalisé des gains en capital imposables au cours des trois dernières années, n'oubliez pas de reporter votre perte en capital sur ces années antérieures et la déduire de ces gains pour récupérer les impôts que vous avez payés.

☐ N'oubliez pas qu'une perte en capital peut être refusée en vertu des règles relatives aux pertes apparentes, si vous ou votre conjoint vendez à perte des placements et faites l'acquisition de placements

identiques au cours de la période commençant 30 jours avant la vente et se terminant 30 jours après.

Envisagez de matérialiser toute perte déductible au titre d'un placement d'entreprise (PDTPE), afin de réduire vos impôts. Une telle perte est déductible (75 %) de toute source de revenu. Une perte en capital subie à la vente d'une créance à recevoir d'une société exploitant une petite entreprise ou d'une action de cette société donne lieu à une PDTPE.

☐ Envisagez d'exercer un choix spécial, afin de subir une PDTPE sans vendre les actions ou vous défaire de la créance, si vous détenez des actions d'une société devenue insolvable ou une créance d'une société exploitant une petite entreprise qui a été désignée comme une créance irrécouvrable.

Envisagez l'acquisition d'un bien par l'intermédiaire de votre conjoint, de votre société de placement ou d'une autre entité distincte, si vous achetez un bien identique à un autre que vous possédez déjà. Ainsi, vos gains et pertes seront déterminés relativement la vente d'un bien précis.

Frais d'intérêt

☐ Assurez-vous que tous les paiements nécessaires seront faits d'ici au 31 décembre, si vous déduisez vos frais d'intérêts selon la comptabilité de caisse.

☐ Assurez-vous de rembourser vos

dettes personnelles, comme les prêts hypothécaires ou les soldes de cartes de crédit, avant les dettes liées aux placements, afin de minimiser vos frais d'intérêts non déductibles.

☐ Envisagez de convertir les intérêts non déductibles en intérêts déductibles, en utilisant vos liquidités en mains pour rembourser vos prêts personnels, puis en empruntant à des fins de placement ou d'affaires.

☐ Déduisez les intérêts sur le solde résiduel d'un emprunt ayant servi à acquiescer un placement que vous avez vendu à perte. Le produit de la vente à perte du placement doit toutefois avoir servi à réduire l'emprunt ou à acquiescer un autre placement productif de revenu.

☐ N'oubliez pas que les frais d'intérêts sur les fonds empruntés pour verser des cotisations au REER ne sont pas déductibles. Les intérêts sur les emprunts pour l'achat de biens personnels, comme une résidence ou un chalet, ne sont également pas déductibles.

Conclusion

N'attendez donc pas de faire vos déclarations de revenus pour mettre en place vos stratégies de planification fiscale !

À la semaine prochaine pour les déductions et les crédits.

Michel Lanteigne, FCA, est associé-directeur de la fiscalité pour le Canada, Ernst & Young.

Les Brasseurs de l'Anse achète deux concurrents : GMT et Le Cheval Blanc

ANDRÉ DUCHESNE

Afin de consolider sa position sur le marché, la microbrasserie Les Brasseurs de l'Anse a fait l'acquisition de deux de ses concurrents, GMT et Le Cheval Blanc, en moins d'un mois.

La nouvelle compagnie, qui a pris le nom de Les Brasseurs R.J. (des initiales du propriétaire Roger Jaar), devient ainsi le numéro trois des microbrasseries québécoises, derrière Unibroue et Les Brasseurs du Nord, fabricants de la Boréale.

« Avec ce regroupement, notre production annuelle atteindra une capacité de 50 000 hectolitres. Pour cette première année, notre capacité sera de 33 000 hectolitres », indique Normand Guérin, vice-président aux opérations de Brasseurs R.J. et autrefois directeur général de GMT.

Ce dernier n'a pas voulu dévoiler les montants des deux transactions survenues au cours des dernières semaines.

Établis à l'Anse-Saint-Jean au Saguenay, Les Brasseurs de l'Anse ont d'abord acheté

GMT (dont le fleuron est la Belle Gueule) il y a environ un mois. De là a été fondée la nouvelle compagnie qui, la semaine dernière, a acheté Le Cheval Blanc et ses installations des rues Ontario et Saint-Patrick.

« Avec l'état du marché et toutes ces bières importées qui se retrouvent de plus en plus sur les tablettes des dépanneurs, il fallait que nous consolidions notre position, poursuit M. Guérin. Il n'est d'ailleurs pas impossible que nous fassions la distribution de produits importés. Notre force est maintenant plus importante en matière de distribution. »

Pour Les Brasseurs de l'Anse, ces acquisitions permettent d'ailleurs d'avoir une meilleure base de distribution de leurs produits dans les grandes régions urbaines, Montréal et Québec notamment.

La vente de GMT et du Cheval Blanc n'entraînera aucune perte d'emploi, selon Normand Guérin. Au contraire, cela devrait en créer une dizaine, à court terme, dans les départements de la distribution, de la vente et du management. « De 50 employés, nous passerons à une soixantaine », affirme-t-il.

Le moteur tousse

LE MOTEUR / Suite de la page B 1

La société est l'opérateur de ce projet situé à 35 kilomètres d'Hibernia. Les réserves de Terra Nova sont évaluées à 400 millions de barils de pétrole comparativement à 615 millions de barils pour Hibernia.

Les travaux d'ingénierie et d'approvisionnement progressent, l'appareil de forage est en construction et le début de la production est toujours prévu pour la fin de l'an 2000.

Gaz naturel

Dans le secteur du gaz naturel, Petro-Canada a été lente à tirer profit de la hausse des prix du gaz naturel, estime Martin Molyneux, de la firme FirstEnergy Capital.

Consciente qu'elle risque de rater le train, la compagnie tente depuis quelque temps de rectifier le tir. Les avants-monts albertains, source du tiers de la production de Petro-Canada en 1997, sont au centre de sa stratégie de croissance. Petro-Canada a redonné vie à un gisement à Wildcat Hills, près de Calgary, elle a acquis des propriétés additionnelles et entrepris des travaux de forage.

Les résultats se font attendre cependant. La production de gaz naturel de l'entreprise au troisième trimestre a baissé sensiblement à un peu moins de 700 000 pieds cubes par jour en raison de la vente de certains éléments d'actif.

Pour ce qui est des activités en aval, les faibles prix de l'essence et les marges bénéficiaires étroites sont de mauvais augure mais la situation n'est pas inquiétante.

M. Brock Winterton, de RBC Dominion Securities, prévoit que les activités en aval dégageront un profit de 224 millions cette année au lieu des 243 millions du montant originalement prévus, soit une baisse de 7 cents par action.

Dans l'ensemble, il prévoit un bénéfice net de 43 cents par action pour l'année 1998 et de 78 cents en 1999. Par contre, la moyenne des prévisions des analystes tourne autour de 63 cents par action pour l'exercice 1998 et de 1,01 \$ en 1999.

Les experts ont établi un prix cible pour l'action variant de 23 à 26 \$ sur un horizon de 12 mois.

Remise d'une bourse de la Fondation Armand-Frappier commanditée par Hoechst Marion Roussel



De gauche à droite : M. Édouard Potworowski, co-directeur de recherche, M. Pierre Lapointe, directeur général de l'Institut Armand-Frappier, M. Jean-Paul Marsan, directeur, affaires corporatives chez Hoechst Marion Roussel, M. Carl Lafontaine, inscrit au programme de maîtrise en virologie et immunologie qui reçoit une bourse de 11 400 \$ et M. Clément Joly, président de la Fondation Armand-Frappier.



La Lexus ES 300 1999

LA PERFORMANCE INTELLIGENTE

Et à 498\$/mois*, elle est carrément brillante.

Muscle et cervelle. Mécanique et électronique. Unions bénies que voilà ! Le V6 VVT-i de 3 litres à gestion électronique vous catapulte de 0 à 60 mi/h en 8,3 secondes. Aimée pour son allure. Respectée pour son intelligence. Voilà ce que vous offre votre concessionnaire Lexus.

Mais pas pour très longtemps. Louez une Lexus ES 300 1999 avant le 1^{er} décembre 1998 et vous ne paierez que 498 \$ par mois*, pour 48 mois. C'est beaucoup de voiture et de performance pour bien peu d'argent. Alors, faites vite ! Ce serait trop bête de le regretter longtemps.



Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph
Lachine
(514) 634-7171
1 800 352-6111

Lexus Toyota Gabriel
3333, Côte-de-Liesse
Ville Saint-Laurent
(514) 748-7777

www.lexuscanada.com

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin Est
Laval
(450) 668-2710
1 800 625-3987

*Offre applicable sur la location d'une ES 300 1999 neuve, à suffixe B, pour une période de 48 mois, auprès de Toyota Crédit Canada. Sujet à approbation de crédit. Livraison avant le 1^{er} décembre 1998. Véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Acompte de 7 995 \$ ou échange équivalent. Limite de kilométrage : 96 000 km (15 c du km excédentaire). Coût total de la location : 31 899 \$. Valeur de rachat à la fin du contrat : 20 620,60 \$.

1999



Avec leurs panneaux de polymère à l'épreuve des chocs et de la route, les Saturn peuvent se permettre de tendre l'autre portière quand on les agresse. On ne peut pas en dire autant de tous les véhicules. Nous réagissons différemment aux agressions parce que nous faisons les choses tout autrement.

Si on vous frappe, tendez l'autre portière.

183 \$/mois* ou 14 903 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SL1 1999

201 \$/mois* ou 15 998 \$†

Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette
Colonne de direction réglable
Banquette arrière 60/40 rabattable

Bail de 36 mois. 2000 \$ comptant
(transport et préparation à la route inclus)



La Saturn SW1 1999

*Ces mensualités sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!) À la signature du contrat, un premier versement vous sera demandé. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn (il est tellement plaisant) pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSE. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre (toujours plaisant) détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. « Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191
www.bourassasauto.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
(450) 672-2500
www.saturnbrossard.ca

Saturn Saab Isuzu de Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(450) 964-1374

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
(514) 342-2222
www.decariesaturn.com
(Angle Van Horne)

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
(514) 861-2000
www.gravel.qc.ca/saturn
(Angle Cathcart et McGill College)

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 684-7222
www.mondial-ssi.com

West Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro
(514) 684-3161
(Entre des Sources et Aut. 13)

La Banque du Canada pourrait imprimer des billets pour contrer le bogue de l'an 2000

Presse Canadienne
OTTAWA

La Banque du Canada est prête à imprimer de nouveaux billets de banque si jamais la population, angoissée par le bogue du millénaire, retire d'importantes sommes d'argent des banques à l'approche du 1^{er} janvier 2000.

Le bogue a été créé par des programmeurs qui ont utilisé deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année en cours.

Cela signifie qu'à l'arrivée de l'an 2000, les ordinateurs pourraient lire « 00 » comme dans 1900, ce qui entraînerait des erreurs et un mauvais fonctionnement, sinon une panne complète, des systèmes informatiques.

La banque centrale et les institutions financières surveillent de près la réaction de la population avant de décider si elles devront augmenter leurs réserves.

La banque garde habituellement environ 15 milliards dans ses réserves, en plus de 30,5 milliards en circulation, principalement dans l'économie du pays.

Au cours de la prochaine année, la Réserve fédérale américaine émettra 50 milliards de plus, qui s'ajouteront aux 150 milliards de ses réserves, en prévision des retraits que pourraient faire les clients des banques au cours des semaines précédant le millénaire.

Selon les autorités, les États-Unis sont dans une position plus vulnérable que celle du Canada, car des sommes importantes circulent dans des pays où le problème du bogue risque de ne pas être réglé à temps.

Les États-Unis ont environ 460 milliards en circulation, dont environ les deux tiers à l'extérieur du pays. À peine un pour cent des devises canadiennes circulent à l'étranger.

Le groupe de consultants Gartner, qui suit de près les mesures qui sont prises pour contrer le bogue de l'an 2000, estime que 23 % de tous les organismes fédéraux et entreprises commencent à peine à se préparer en prévision du bogue. Il prévoit des problèmes informatiques importants en Russie, en Chine, ainsi que dans plusieurs pays d'Amérique latine, d'Afrique centrale et du Sud-Est asiatique, qui pourraient entraîner une récession mondiale de quatre à six ans.

Sharon Wilks, de l'Association des banquiers canadiens, explique que les banques s'attendent à ce que l'inquiétude des consommateurs augmente à l'approche de la date fatidique et que plusieurs sont prêts à faire des retraits d'argent supplémentaires, par mesure de précaution.

Comme les Canadiens utilisent beaucoup de cartes de crédit et de débit et gardent moins d'argent liquide, une demande soudaine se serait rapidement ressentie, ajoute Mme Wilks, qui croit cependant que l'industrie sera prête à temps.

D'autre part, s'il faut en croire un sondage récent, le scénario de catastrophe qui est évoqué au sujet du bogue de l'an 2000 n'inquiète pas tellement les Canadiens.

Plus de trois Canadiens sur quatre ont entendu parler du bogue, mais la plupart le considèrent inoffensif, révèle le sondage Decima mené à la demande du ministère fédéral de l'Industrie, et rendu public hier par le quotidien *Ottawa Citizen*.

C'était la première fois que l'on tentait de savoir si le public était informé du problème et quelle était sa réaction.

Plus de 80 % des répondants ont dit être tout à fait confiants que le gouvernement fédéral et les entreprises seront en mesure de régler le problème. Seulement 5 % des 2000 personnes interrogées prévoient une crise, et 18 % croient que le bogue occasionnera des problèmes importants.

Soixante pour cent des répondants croient que le bogue donnera lieu à certains problèmes, mais à rien qui ne puisse être réparé. Douze pour cent des gens interrogés ne prévoient aucun problème.

La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 2,8 %, 19 fois sur 20.

EN BREF

Consolidation

■ Les Industries C-MAC, spécialisées dans la fabrication et l'assemblage de systèmes électroniques a dévoilé, hier, des revenus consolidés de 182,2 millions au troisième trimestre. Il s'agit d'une augmentation de 66 % ou de 72,6 millions pour la période correspondante de 1997. Le bénéfice net s'est accru de 26 % pour atteindre 6,9 millions par rapport à 5,5 millions, l'an dernier. Cette croissance des revenus est attribuable à la consolidation des résultats de l'usine Creedmore pour une période de deux mois et d'une croissance interne continue.

Intégration

■ La Mutuelle du Canada a affiché des revenus annuels de 163 millions, à l'exclusion de frais extraordinaires du montant équivalent pour l'intégration des activités canadiennes de la Métropolitaine du Canada, qu'elle a acquise en juillet dernier au coût de 1,2 milliard. En outre, la Mutuelle affiche un gain de 42 millions provenant de la réduction de la participation de la Mutuelle dans Périée Inc. Il s'agit d'une augmentation de 4 % sur le bénéfice net de 156 millions enregistré pour la même période en 1997. L'intégration de La Métropolitaine a permis de porter l'effectif de vente exclusif de la Mutuelle à près de 3000 membres, un des effectifs les plus importants au Canada, élevant ainsi sa clientèle à trois millions d'assurés.



710 OCCASIONS D'AFFAIRES

EAU DE PARFUM (France), 5 fragrances, 2800 bouteilles 50 ml atomiseur, pour vente en gros, 499-1732

718 ARGENT À PRÊTER OU DEMANDE

INVESTISSEZ A 50% Lithographie de Renoir, Dali, Gaudin, Kleinmann, Group, Marketing, 514-264-4900



810 COMMUNIQUÉS

TOUTE personne connaissant les allées et venues de Kim Mercer est priée de contacter Kelly Raymond au 613-747-7800 poste 2655

LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE DONNEZ... une main d'ESPOIR 1 800 335-6175

INFINITI I30

449 \$/MOIS

Le luxe pour tous les goûts
Modèles 1999



INFINITI QX4

499 \$/MOIS



Infiniti I30, élégante et raffinée ou Infiniti QX4, véhicule utilitaire sport de luxe, offerts à un prix de location attrayant, pour une période limitée.

INFINITI LAVAL

305, boul. Saint-Martin E., Laval 382-8550

MERIDIEN INFINITI

4000, rue Jean-Talon O., Montréal 731-7977

Bail 36 mois, 20 000 km par an, comptant pour I30 4 900 \$, valeur résiduelle de 25 589 \$. Comptant pour QX4 4 900 \$, valeur résiduelle de 29 705 \$, toutes taxes en sus, aucun dépôt de sécurité requis.

L'ÉVÉNEMENT

«IMAGINEZ-VOUS EN CHRYSLER»



(Photo à titre indicatif seulement)

CHRYSLER INTREPID 1999

POUR SEULEMENT

319 \$* PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 2 950 \$. Avec 0 \$ de comptant initial, 408 \$ par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

22 998 \$**

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.



L'ENSEMBLE 22C COMPREND :

- Moteur V6 de 2,7 litres, 24 soupapes, 200 ch, DACT, en aluminium • Transmission automatique à 4 rapports
- Climatiser • Lève-glaces et verrouillage électriques
- Régulateur de vitesse • Poutres de renfort dans les portes • Radio-cassette AM/FM stéréo • Verrous à l'épreuve des enfants • Volant inclinable

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

L'événement «Imaginez-vous en Chrysler» est en vigueur du 12 octobre au 30 novembre 1998. Le tirage aura lieu le 14 décembre 1998 à 12 h chez Chrysler Canada Inc. au 3000, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9H 1B1. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation reçus. * Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du Crédit Chrysler Canada Inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 km, au taux de 12 \$/km. Rachat non requis. ** Transport (610 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant contenue au concessionnaire. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

CHRYSLER
Dodge
Chrysler

CHRYSLER
Plymouth
Jeep

CHRYSLER

[illegible]

Presse Canadienne
EDMONTON

La fusion de Telus et BC Tel n'est qu'une première étape vers la création d'une compagnie de télécommunications nationale offrant tous les services à la clientèle, affirme le principal artisan de la fusion, le président George Petty.

M. Petty précise que la prochaine étape

consistera à implanter la nouvelle société dans le centre du pays. Pour ce faire, elle aura recours au réseau de fibres optiques — acheté sur place à la compagnie de construction Leducor — pour desservir le corridor Ontario-Québec à forte densité de population.

BCT-Telus Communications s'efforcera avant tout d'offrir un service supérieur et des coûts concurrentiels, comme elle le fait déjà en Alberta, a confié M. Petty.

« (...) La première impression est très importante. Si nous offrons un service et des produits moyens, aussi bien laisser tomber tout de suite. Ce marché ne laisse pas de place au rattrapage. Il faut être en avant », a-t-il déclaré.

BCT-Telus, dont les actionnaires doivent ratifier la fusion au début de l'an prochain, doit procéder avec circonspection, car elle fera concurrence à BCE, société mère de Bell

Canada, et de ce fait à une tradition, à l'identification d'une marque et à une certaine fiabilité. « Nous ne pouvons nous contenter d'être une simple entreprise de l'Ouest pour les Canadiens, dit M. Petty. À notre arrivée, nous serons des étrangers. » Pour remédier à cette situation, M. Petty croit que le siège social de l'entreprise nationale pourrait être établi dans la région, possiblement à Toronto.

1998

Nos **99** sont là!

HONDA BERLINE

CIVIC HATCHBACK

HONDA COUPÉ

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

5,8%*

SUR FINANCEMENT D'ACHAT
JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES CIVIC,
ACCORD ET PRÉLUDE, NOUVEAUX
D'INVENTAIRE.

GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM

Après, c'est fini, n-i-ni!

*Programme de financement de Honda Canada Finance Inc. à 5,8 % offert à l'achat de tout modèle Civic, Accord et Prelude 1998 neuf en inventaire pour des termes de 24, 36, 48 ou 60 mois. Un versement initial pourrait être exigé. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

H O N D A

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.

y Diversifié	10.21	-23	-028	+5.3	N
y Diversifié	10.21	-23	-013	+5.3	N
y Hypothèques	10.08	+01	+001	+1.5	+4
y Obligations	11.93	-37	-044	+4.9	+6
y Équilibré	10.44	+1.95	-199	-1.6	-27

ACKER FINLEY

QSA Cdn Equ	4.63	+2.83	+127	-1.5	N
-------------	------	-------	------	------	---

ACUTY POOLED

Canadian Equity	10.59	+4.62	+467	-3	-6
-----------------	-------	-------	------	----	----

Suite à la page B 7

Voici à quoi on reconnaît un vrai champion.

Il ne vous oblige pas à parler que les soirs ou les week-ends. Avec des tarifs abordables en tout temps, c'est toujours le bon moment d'appeler.

Il vous offre un choix de forfaits des plus généreux.

400 minutes
40 \$ par mois

100 minutes
20 \$ par mois

1000 minutes
100 \$ par mois

Il vous propose le meilleur appareil au meilleur prix.

Nokia 5190 SCP

75 \$



• Clarté exceptionnelle de la transmission de la voix

• Petit, léger et facile à utiliser

• Touche Navi-Key donnant accès à toutes les fonctions

• Pile longue durée ultraperformante

• Puce à seulement 25 \$

Il ne vous lie à aucun contrat à long terme. Parce qu'il sait que vous détestez être tenu en laisse.

Il ne vous facture que pour la durée exacte de votre conversation. Pas une seconde de plus. Résultat: vous obtenez jusqu'à 15 % de plus de temps d'antenne.

Il ne mord pas.

Alors, pour de plus amples renseignements sur les appareils et la carte à puce, les Services personnalisés, les frais d'interurbain et d'itinérance, ainsi que le permis SCP, communiquez avec le Service à la clientèle Fido ou passez au point de vente Fido® de votre choix.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

Il possède le meilleur nom dans le monde des SCP.



C'EST VOUS LE MAÎTRE.

fido LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Centre Eaton
- Place Rosemère

- Les Galeries d'Anjou
- Place Vertu
- Centre Fairview
- Place Longueuil
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
- Carrefour Richelieu, St-Jean

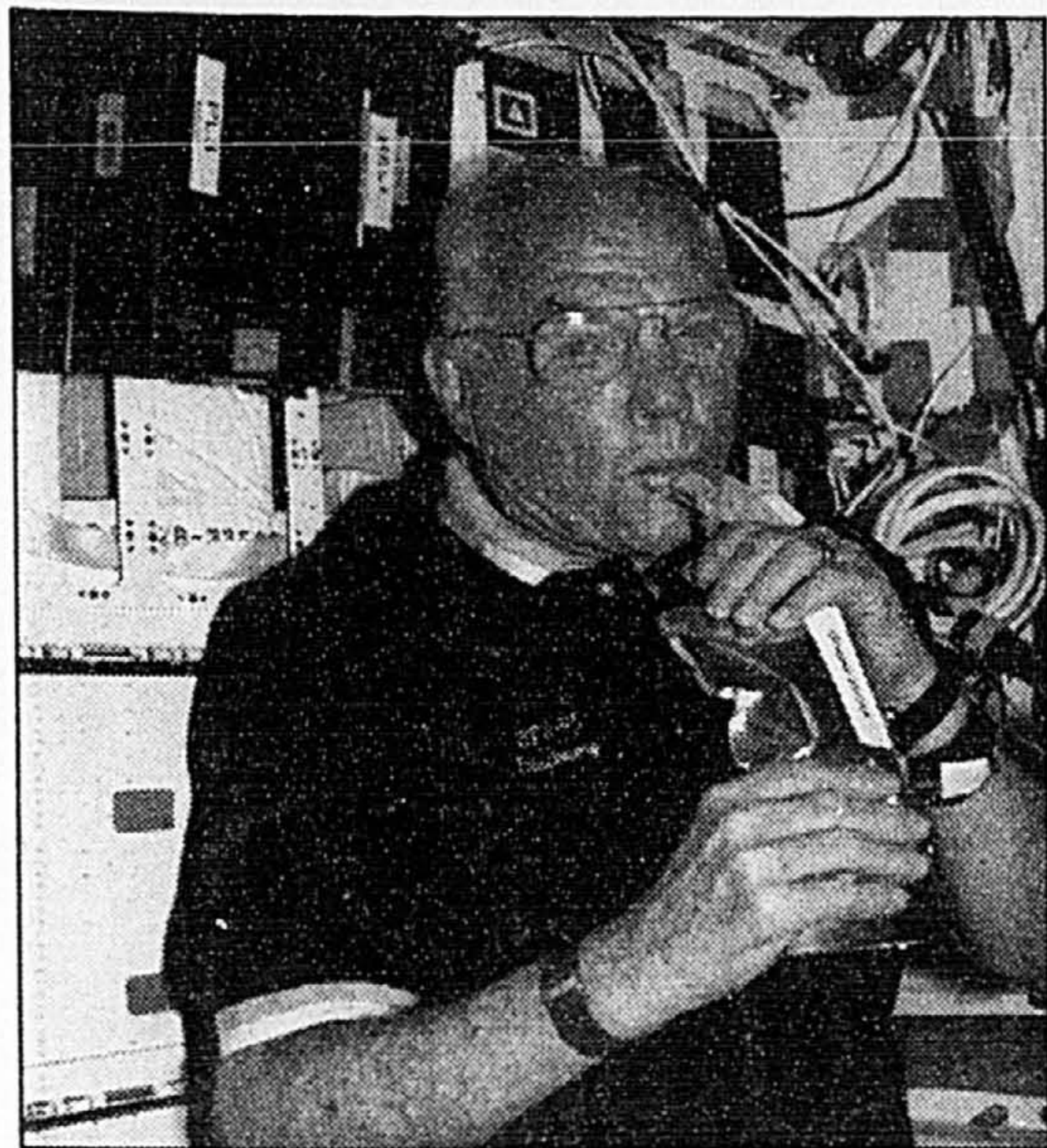
Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



Succès pour le bras canadien

La plateforme d'observation solaire Spartan déployée



L'astronaute John Glenn a pris un petite pause santé au cours d'une journée remplie d'expériences médicales.

OLIVIER-LOUIS ROBERT
collaboration spéciale

Au Centre spatial Johnson, hier, Phil Engelhauf, le directeur de vol principal pour la Mission STS-95, rayonnait de satisfaction après que le commandant de Discovery, Curt Brown, lui eut annoncé officiellement le déploiement réussi de la plateforme Spartan.

À 13 h 59 exactement, l'astronaute Stephen Robinson, aux commandes du bras canadien, complétait les procédures de déploiement qui avaient débuté quelque deux heures plus tard. « Que dire de plus, que nous sommes entièrement satisfaits de ce déploiement qui a eu lieu à l'heure prévue et selon les plans de la mission », a déclaré M. Engelhauf.

Le satellite autonome Spartan 201-5, déployé hier, est le même qui avait dû être récupéré manuellement par les astronautes Takao Doi et Winston Scott en novembre 1997, à cause d'un mauvais fonctionnement de son système de contrôle d'attitude, après une erreur humaine survenue au cours de son déploiement.

On a en conséquence modifié le logiciel du portable utilisé lors de la séquence de déploiement pour donner aux astronautes plus d'informations en temps réel sur les différents systèmes du satellite, de

manière à ce qu'aucune étape ne puisse être mise en marche sans que la précédente ne soit terminée.

Jusqu'à mardi, quand elle sera récupérée, toujours à l'aide du bras canadien, par l'astronaute Scott Parazynski, la plateforme Spartan observera le soleil pour mesurer la chaleur de sa couronne et fournir des données sur l'accélération du vent solaire. « Déjà, nous sommes enchantés par les premières données transmises par le satellite », a déclaré hier Don Carson, le gestionnaire du programme Spartan au Goddard Space Flight Center de la NASA.

M. Carson a cependant précisé qu'il y avait des difficultés avec une expérience de communication directe établie entre la plateforme scientifique et Discovery. « Mais ce n'est pas important pour le déroulement de la mission puisque Spartan communique directement avec le sol. »

Il s'agissait d'une 51^e participation du bras canadien à une mission de la navette spatiale. Les quatre télémanipulateurs de la navette, dont le bras no. 202 utilisé au cours de cette mission STS-95, ont été ré-



L'astronaute Stephen Robinson a manipulé hier avec succès le bras de la navette Discovery, qui comporte plusieurs améliorations techniques.

cemment améliorés par son constructeur, la société Spar Aérospatiale de Brampton, en Ontario.

Des capacités accrues de manutention, qui leur permettent maintenant de manipuler des charges de plus de 100 000 kg, sont possibles grâce à de nouveaux amplificateurs de puissance qui ont été conçus aux installations de Spar à Sainte-Anne-de-Bellevue.

La NASA a aussi montré hier les premières images prises par des caméras montées sur les boosters.



SUPERSOLDE

À LA BAIE LE MARDI 3 NOVEMBRE!

50 % de rabais

BIJOUX

- Bijoux mode à prix déjà réduit. Sur nos derniers prix étiquetés. Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.
- Bijoux en or 10 ct et 14 ct. Sur nos derniers prix étiquetés. Exception : bijoux en or dont le prix vedette se termine par 99 ¢. Le choix varie selon le magasin.

VÊTEMENTS POUR HOMME

- vêtements en tricot ou tissés et pulls printemps-été pour homme. Modèles choisis. Sur nos prix ordinaires. Exceptions : tee-shirts à poche poitrine, chemises Grenadier en jean, hauts Penguin Sport à 24,99 \$ et pulls Grenadier tout coton à 29,99 \$.

40 % de rabais

LINGERIE FÉMININE

- Peignoirs, vêtements de nuit, dessous et lingerie de jour à prix déjà réduit. Sur nos derniers prix étiquetés. Lingerie, rayons 170, 178 et 185.

BIJOUX

- Bijoux et bagues sertis de gemmes, de zircons cubiques ou de diamants. Sur nos prix ordinaires. Exception : articles à prix vedette. Bijoux, rayon 233. Le choix varie selon le magasin.

VÊTEMENTS DE SPORT

- Interchangeables molletonnés Grenadier® pour homme. Sur nos prix ordinaires. Vêtements de sport, rayon 740.

VAISSELLE

- TOUS les couverts de vaisselle et articles suivis Royal Albert.
- TOUS les couverts de 5 pièces et les services de 16 ou 20 pièces Johnson Bros., à motif Athena, Regency, Heritage, Willow Blue, Richmond, Old English Garden ou Fresh Fruit.
- LES chopes en porcelaine tendre. Sur nos prix ordinaires. Vaisselle, rayon 614.

USTENSILES DE CUISSON

- LES batteries de cuisine à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis. Sur nos prix ordinaires. Articles ménagers, rayon 637.

LINGE DE MAISON

- Serviettes unies de :
 - Real Colours • Quattro®
 - Cannon • Market Square®
 - Springs • Caldwell
- TOUS les oreillers. Sur nos prix ordinaires. Linge de maison, rayons 601, 604, 605, 608 et 879.

30 % de rabais

MODE POUR HOMME

- Chemises de ville à prix ordinaire. Modèles choisis. Sur nos prix ordinaires. Exceptions : chemises Hunt Club Supreme à 34,99 \$, Tommy Hilfiger et les modèles infroissables.

30 % de rabais

BIJOUX

- Bijoux et figurines en argent fin, en jade, sertis de marcassites ou de pierres semi-précieuses. Sur nos prix ordinaires. Bijoux, rayon 239. Le choix varie selon le magasin.
- TOUS les bijoux en perles de culture rondes ou d'eau douce. Sur nos prix ordinaires. Bijoux fins, rayon 233. Le choix varie selon le magasin.

ARTICLES-CADEAUX

- TOUS les articles plaqués argent. Sur nos prix ordinaires. Argentierie et articles-cadeaux, rayons 614 et 619.

ARTICLES MÉNAGERS

- LES articles Corningware.
- LES ustensiles de cuisson Collection TG™.
- LES articles Rubbermaid.

Sur nos prix ordinaires. Articles ménagers, rayon 637.

LINGE DE MAISON

- TOUTES les serviettes signées :
 - Tommy Hilfiger
 - Ralph Lauren
 - Nautica • Guess
 - Royal Velvet Classic.
- TOUTES les couettes.
- TOUS les protège-matelas. Sur nos prix ordinaires. Linge de maison, rayons 601, 604, 605, 608 et 879.

ARTICLES DÉCO

- Accessoires décoratifs. Sur nos prix ordinaires. Exceptions : bougies et articles Claire Burke. Accessoires décoratifs, rayon 534. Dans certains magasins.

25 % de rabais

VÊTEMENTS DE NUIT ET PEIGNOIRS POUR FEMME

Sur nos prix ordinaires. Vêtements de nuit, rayon 170.

BIJOUX MODE

- Exceptions : bijoux Carolee, Nine West, Monet, Anne Klein, D'Orlan, Jones New York, Liz Claiborne, Richelieu, Napier, 1928® Jewelry et Steve Madden. Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.

COFFRETS À BIJOUX

Sur nos prix ordinaires. Coffrets à bijoux, rayon 233.

ACCESSOIRES POUR FEMME

- Portefeuilles pour femme. Sur nos prix étiquetés. Exceptions : Liz Claiborne et Fossil. Maroquinerie, rayon 215.

SACS À MAIN

- TOUS les modèles de Principles®, FairSet®, Toledano, Cornell, Bueno et Reaction de Kenneth Cole. Sur nos prix ordinaires.

MONTRES ET PENDULES

- Sur nos prix ordinaires. Exceptions : Calvin Klein, Emporio Armani, Swatch, Carolee, Fendi, Guess, Fossil, Casio, Timex, Caprice, Duratime, Roots, Anne Klein II, Liz Claiborne, Levi's®, Movado, Kenneth Cole, Esquire, Nautica et Timberland. Le choix des marques varie selon le magasin.

25 % de rabais

MODE POUR HOMME

- Sélection de vêtements automne-hiver de collections dernier cri. Dans le lot : Claiborne, Perry Ellis et Wayne Gretzky. Sur nos prix ordinaires. Dernier cri, rayon 367.
- Collections mode d'extérieur automne-hiver. Comprend Northern Spirit®, Woolrich, Muskoka Lakes, et Wolverine. Sur nos prix étiquetés. Exception : Timberland. Collections mode d'extérieur, rayon 366. Le choix varie selon le magasin.
- Mode automne-hiver pour jeune homme. Real Clothes, Point Zero, Back to Basics, Dex, On the Brink, Real Clothes Jeans et compagnie! Sur nos prix ordinaires. Exception : vêtements en jean de marque. Mode pour jeune homme, rayons 317, 321, 382 et 860.

- LES vêtements de sport Nike, Reebok, Brooks, Discus et autres, à prix ordinaire, pour homme. Sur nos prix ordinaires. Vêtements de sport, rayon 740. Le choix varie selon le magasin.

CHAUSSURES POUR TOUS

- Sélection de chaussures de ville, tout-aller ou de sport pour elle et lui.
- LES chaussures pour enfant. Sur nos prix ordinaires. Chaussures, rayon 012.

CRISTALLERIE

- LES verres à pied et les articles-cadeaux en cristal.
- LA vaisselle de service en verre. Sur nos prix ordinaires. Cristallerie, rayons 614 et 619.

RAYON DE LA PAPETERIE

- LES cadres et albums pour photo. Sur nos prix ordinaires. Papeterie, rayon 706.

BAGAGES

- TOUT du rayon des bagages y compris les ensembles et les accessoires! Sur nos prix étiquetés. Bagages, rayon 796.

20 % de rabais

MODE POUR ENFANT

- LA mode à prix ordinaire pour fille, tailles 2 à 14, et pour garçon, 2 à 16. Sur nos prix ordinaires. Mode pour enfant, rayon 400.

LA LUNETTERIE

- Paires de lunettes complètes : verres et montures sélectionnées. Sur nos prix ordinaires. La Lunetterie, rayon 924.

TOUS LES JOUETS

- Sur nos prix ordinaires. Jouets, rayon 762.

15 % de rabais

COLLANTS FINS POUR FEMME

- TOUS les modèles de collants fins, de collants, de chaussettes et de pantoufles. Sur nos prix ordinaires. Collants, rayon 225.

15 % de rabais

LINGE DE MAISON

- TOUTE la literie de marque signée : Ralph Lauren, Wamsutta, Nautica et bien d'autres!
- LES couvertures et les jetés.
- LES accessoires de salle de bain.
- LE linge de table et de cuisine.
- LES coussins d'appoint et de chaise. Sur nos prix ordinaires. Linge de maison, rayons 601, 604, 605, 608 et 879.

RAYON DÉCO

- LES bougies. Sur nos prix ordinaires. Accessoires déco, rayon 534. Dans certains magasins.

ARTICLES MÉNAGERS

- LES ustensiles de cuisson T-Fal.
- LES couteaux et gadgets de cuisine.
- LES articles décoratifs en céramique (au rayon des articles ménagers).
- LES articles en bois (au rayon des articles ménagers).
- LA vaisselle de service en verre (au rayon des articles ménagers). Sur nos prix ordinaires. Articles ménagers, rayon 637.

15 % de rabais additionnel

- Liquidation de mode à prix déjà réduits de 25 % à 50 % pour femme

- Collections griffées • Mode carrière et tout-aller
- Robes • Pulls • Vêtements plein air et de golf
- Mode en tailles petites et fortes
- Mode pour jeune femme • Vêtements d'extérieur, etc. Sur nos derniers prix réduits. Mode pour femme, rayon 100. Le choix des marques varie selon le magasin.

25 % de rabais additionnel

- Chaussures de fin de série à prix déjà réduits de 25 % à 50 % pour toute la famille. Sur nos derniers prix étiquetés. Chaussures, rayon 012.

10 % de rabais

Accessoires pour femme

- Foulards et coordonnés en tricot. Sur nos prix ordinaires. Accessoires, rayon 202.

Bijoux mode

- Carolee, Nine West, Monet, Anne Klein, D'Orlan, Jones New York, Liz Claiborne, Richelieu, Napier, 1928® Jewelry et Steve Madden. Sur nos prix ordinaires. Bijoux mode, rayon 236. Le choix varie selon le magasin.

TOUS les gros électroménagers et appareils électroniques à prix ordinaire et de liquidation

- Sur nos prix ordinaires ou de liquidation. Gros électroménagers et appareils électroniques, rayons 627 et 681.

LA JOURNÉE DES ÂÎNÉS À LA BAIE LE MARDI 3 NOVEMBRE : 15 % DE RABAIS!

Un vaste choix d'articles à prix ordinaire, de solde ou de liquidation à travers tous nos magasins. Présentez simplement une preuve de votre âge et économisez!

Désolés, nous devons exclure ces articles : collants fins, collants, chaussettes et pantoufles pour femme; mode pour jeune femme et jeune homme; collections sport griffées pour homme; vêtements et accessoires Tommy Hilfiger, Nautica et Polo pour homme et enfant; vêtements Chaps pour homme; vêtements DKNY, Dana Buchman, CK de Calvin Klein, Ellen Tracy, Anne Klein II, Lauren Ralph Lauren, Polo Sport, Nautica, Tommy Hilfiger à prix ordinaire pour femme; mode en liquidation pour femme; dessous Jockey pour femme; articles Jockey pour fille et garçon; vêtements Guess pour enfant; montres et pendules; bijoux fins; bijoux en argent fin et en or; produits de beauté; fragrances, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composants audio; tous les gros électroménagers Beaumark et de marques nationales; fours à micro-ondes; aspirateurs, articles Cantel, meubles, jouets; meubles de jardin; duos-sommeil; produits du tabac. Veuillez consulter la liste complète en magasin.